

## Activités du Groupe de réflexion Riviera (GR Riviera), d'avril 2015 à fin mars 2016

Au vu du nombre de réunions qu'il a eues depuis un an (aucune !), on pourrait penser que le GR Riviera a cessé ses activités. En fait, il n'en est rien : ce qui suit en témoigne et décrit les sujets qui l'ont occupé.

### A) Hôpital Riviera-Chablais (HRC) et transport hectométrique

Cette année encore, deux des membres du GR Riviera ont représenté le GR et la citrap-vaud elle-même par son comité, en lien avec eux chaque fois que nécessaire. Ces deux personnes ont consacré beaucoup de temps et d'énergie au dossier de la desserte par transport public du futur Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais.

Pour aider à comprendre le déroulement des événements de l'année écoulée, voici un résumé en 5 étapes des nombreux épisodes des années précédentes. D'autres informations figurent sur la page HRC du site internet de la citrap-vaud.

- a) **Dès 2009**, vu les décisions vaudoise et valaisanne de placer l'HRC à une distance d'environ 600 mètres de la ligne CFF du Simplon, le GR Riviera intervient à diverses reprises, essentiellement pour faire réaliser une **étude d'un transport hectométrique** – espèce d'ascenseur horizontal – entre l'HRC et une halte CFF, existante ou à créer.
- b) **En mai 2012**, accompagné par le GMC (Groupe Mobilité Chablais) et le CLE (Conseil lémanique pour l'environnement), le GR Riviera, agissant pour la citrap-vaud, obtient que le Grand Conseil vaudois vote (à l'unanimité) un **crédit complémentaire de 250'000.- francs pour une telle étude**.
- c) Sensible aux arguments de ces trois associations ou groupement et de l'ATE VD, le Conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard crée un **Groupe de concertation** chargé de coordonner les aspects de mobilité concernant l'HRC et les deux projets d'agglomération Rivelac et Chablais Agglo ; représentant la citrap-vaud une fois de plus, les deux mêmes membres du Groupe Riviera participent à toutes les séances de ce Groupe de concertation, présidé dès le début par la Conseillère d'Etat Nuria Gorrite.
- d) **A fin 2014**, la citrap-vaud est la seule des associations concernées à être consultée sur la **1ère version d'un rapport** réalisé par un bureau spécialisé et portant sur la faisabilité technique d'un transport hectométrique pour l'HRC. A la demande de la DGMR (Direction générale de la mobilité et des routes), la citrap-vaud lui fait part, via le Groupe Riviera, de remarques et demandes complémentaires à propos de ce rapport.  
Une **2<sup>e</sup> version de ce rapport technique** voit alors le jour, communiquée **en février 2015** à nouveau à la seule citrap-vaud et dont les conclusions indiquent :
  - I. sous réserve de deux vérifications qu'il faudrait encore faire, un transport hectométrique est possible au niveau du tracé et des correspondances avec les RER ;
  - II. les coûts estimés de construction (35 à 40 millions de francs) et d'exploitation (1,3 million de francs par an) ne se justifient pas vu le nombre maximal de passagers prévu (600 à 800 par jour), avec en plus la crainte que le transport hectométrique n'enlève des voyageurs aux bus prévus de toute façon, ce qui entraînerait une diminution de la demande et des recettes, donc de l'offre, sur certaines de ces lignes de bus.
- e) **en mars 2015**, les grandes lignes de la 2<sup>e</sup> version du rapport sont présentées lors de la 3<sup>e</sup> séance du Groupe de concertation. A cette occasion :
  - les deux membres du GR Riviera représentant la citrap-vaud font des remarques qui incitent la DGMR à réunir des délégués du bureau auteur des deux versions du rapport technique et des associations ATE, GMC et citrap-vaud ;
  - le Groupe de concertation décide d'abandonner la poursuite de l'étude d'opportunité du transport hectométrique.

**Voici maintenant l'essentiel de ce qui s'est passé depuis notre dernière assemblée générale :**

1. **en mai 2015**, aux côtés du GMC et de l'ATE VD, la citrap-vaud participe à la rencontre annoncée en mars. Décisions unanimes :
  - compléter le rapport technique (version 2) par un volet territorial et par un volet relatif aux autres aspects davantage qualitatifs pouvant influencer la décision sur l'opportunité d'un transport hectométrique ;
  - valider l'abandon d'une desserte de l'hôpital par un transport hectométrique lié à la ligne CFF du Simplon.
2. **en septembre 2015**, la citrap-vaud reçoit le **rapport final de la DGMR sur un éventuel transport hectométrique**, comprenant un **rapport de synthèse et un rapport technique** ; ce dernier est constitué d'une *étude d'opportunité (version 2 citée précédemment, complétée)*, d'une *analyse territoriale* et des *considérations sur d'autres aspects*.  
**Sa conclusion : le projet est abandonné**, en raison de coûts disproportionnés par rapport aux avantages et de la concurrence que sa réalisation pourrait faire aux lignes de bus qui doivent de toute façon être mises en place, mais dont la fréquence risquerait d'être nettement diminuée pour des raisons financières découlant de cette concurrence.
3. **en octobre 2015**, une 4<sup>e</sup> et dernière réunion du Groupe de concertation confirme l'abandon de l'idée d'un transport hectométrique entre l'HRC et la ligne CFF du Simplon ; le rapport final sera conservé pour un éventuel usage ultérieur.
4. **le 5 novembre 2015**, la citrap-vaud, une fois de plus par l'intermédiaire du GR Riviera, est présente à la conférence de presse tenue par la Conseillère d'Etat Nuria Gorrite ; y sont présentés le développement de l'offre ferroviaire, la réorganisation des lignes de bus régionales, l'extension du tarif Mobilis et le plan de mobilité d'entreprise de l'HRC, ainsi que des chantiers et projets routiers dans le Chablais, notamment en vue de l'ouverture de cet hôpital.

**Ce jour-là, le rapport final sur le transport hectométrique est rendu public.**



**La citrap-vaud est satisfaite que cette étude ait été menée et d'une façon sérieuse, même si elle regrette que la solution du transport hectométrique soit abandonnée. On peut penser que**

- la conclusion aurait pu être différente si l'idée du transport hectométrique avait été prise en compte avant celle du prolongement de la ligne de trolleybus sur le tronçon Villeneuve – Rennaz, même si cette dernière y assure une desserte fine ;
- les interventions persistantes, mais constructives – ceci a été reconnu – de la citrap-vaud dans ce très gros dossier ont éventuellement joué un rôle dans l'examen plus détaillé des transports publics de la région et dans leur réorganisation, dont la réalisation devra être suivie attentivement.

*Enfin, rien de tel à Rennaz...  
en tout cas prochainement !*

## B) Modification du nom de la gare de Puidoux-Chexbres



A fin 2015, deux conseillers communaux de Puidoux ont demandé que le nom de la gare de Puidoux-Chexbres perde le nom de Chexbres. Le GR Riviera leur a écrit pour les informer qu'en 2012 les municipalités de Chexbres et de Puidoux avaient répondu positivement à la même demande faite par le GR Riviera.

## C) Horaires 2016 des transports publics de la Riviera

Comme chaque année, le GR Riviera a examiné attentivement les horaires 2016 mis en consultation publique en mai 2015. Cette fois-ci, il n'a pas été amené à formuler de demandes de modifications.

## D) Travaux sur la ligne Lausanne-Villeneuve : interventions auprès des CFF

**Travaux.**  
**Interruption Lausanne-Villeneuve.**  
Du 24 août au 4 décembre 2015, du lundi au vendredi, sauf lundi 21 septembre 2015.  
De 21h00 à 23h38 dans le sens Lausanne-Villeneuve.  
De 21h24 à 01h24 dans le sens Villeneuve-Lausanne.  
Les trains des lignes S1 et S3 du RER Vaud Lausanne-Villeneuve ou vice versa sont supprimés et remplacés par bus.  
Les trains Regio Express Lausanne-Vevay ou vice versa sont supprimés sans remplacement.

Peut-être suite aux deux interventions successives faites auprès des CFF par le GR Riviera, l'information aux voyageurs s'est nettement améliorée: les horaires des bus de remplacement et des trains circulant encore durant les périodes de travaux de longue durée sur ce tronçon sont à nouveau disponibles sur papier dès le 2 semestre 2015 et sont très clairs. Malheureusement, ces horaires ne sont toujours pas disponibles sur internet dans cette même présentation.

## Remarques

- Un membre de la Citrap, à l'origine de la création du GR Riviera mais l'ayant quitté depuis quelques années, toujours très attentif aux irrégularités dans le fonctionnement des transports publics de la Riviera, informe régulièrement le GR Riviera et le comité de ses interventions personnelles auprès des compagnies concernées. Merci à lui pour ces actions, toutes faites à bon escient et très bien argumentées, et pour la transmission de l'information à ce sujet.
- La demande faite il y a quelques années par le GR Riviera y est-elle pour quelque chose ? En tout cas, dès le 13 décembre 2015, l'abonnement général est valable sur l'entier de la ligne Montreux – Rochers-de-Naye, alors que précédemment il ne l'était pas sur le tronçon Haut-de-Caux – Rochers-de-Naye.
- Les pages de la rubrique *Riviera* du site internet de la Citrap sont en principe régulièrement mises à jour ; on y trouve des informations plus détaillées que celles figurant dans un rapport tel que celui-ci.

Pierre Seidel, 3 avril 2016